

NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N° 768



ÉCONOMIE

Février 2018 • www.lau-idf.fr

L'EMPLOI QUALIFIÉ STIMULE PRODUCTIVITÉ ET CROISSANCE FRANCILIENNES

31 %

C'EST LE POIDS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE DANS LE PIB NATIONAL

6,2 millions

D'EMPLOIS EN ÎLE-DE-FRANCE

44 %

DES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES FRANÇAISES TRAVAILLENT EN ÎLE-DE-FRANCE

ENTRE 1990 ET 2014, LES TROIS QUARTS DES EMPLOIS CRÉÉS EN ÎLE-DE-FRANCE SONT QUALIFIÉS ET RELÈVENT DE FONCTIONS STRATÉGIQUES. L'ÉCONOMIE FRANCILIENNE EST DE PLUS EN PLUS PRODUCTIVE ET ACCROÎT SON ÉCART AVEC LA MOYENNE DES RÉGIONS, SURTOUT DEPUIS 2008. MALGRÉ LE DYNAMISME DE PLUSIEURS AUTRES RÉGIONS, L'ÎLE-DE-FRANCE RESTE LE PRINCIPAL MOTEUR DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE.

En 2014, le produit intérieur brut (PIB, encadré Sources et définitions) de l'Île-de-France s'élève à près de 650 milliards d'euros (en valeur). La région-capitale occupe le premier rang national en concentrant 31 % de la richesse créée en France métropolitaine. Cette part est nettement supérieure au poids démographique de l'Île-de-France (19 %) et s'est encore accrue de quelques points ces dernières années. En 1990, le PIB francilien représentait 29 % du PIB métropolitain. Les PIB francilien et provincial augmentant à un rythme similaire, cette part est restée stable jusqu'en 2007.

UNE ÉVOLUTION DU PIB FRANCILIEN PLUS RAPIDE DEPUIS 2008

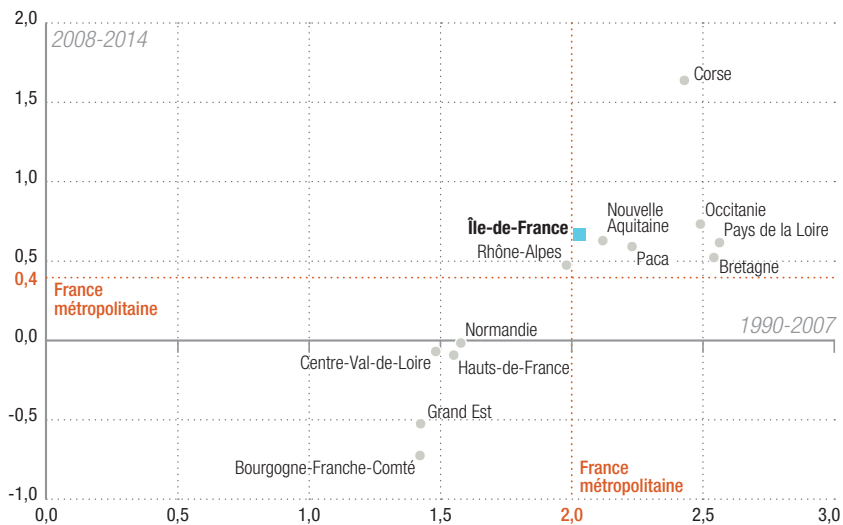
Depuis 2008, l'évolution du PIB est plus rapide en Île-de-France qu'en province (respectivement 4,1 % et 1,6 % en volume). La spécialisation de l'économie francilienne dans des secteurs moins affectés par la récession de 2008-2009 explique cette meilleure résilience. Si la région-capitale totalise 31 % du PIB métropolitain en 2014, d'autres régions ont également connu des croissances de PIB plus marquées depuis la récession de 2008-2009 (graphique 1). La Corse (0,4 % du PIB métropolitain) a enregistré une hausse de 10,2 % entre 2008 et 2014. L'Occitanie (7,3 % du PIB métropolitain) connaît aussi une augmentation relativement importante (+4,5 %). Ces deux régions ont connu une forte dynamique démographique. Leur économie est orientée vers les services à la population, qui sont des activités moins exposées aux chocs conjoncturels.

L'écart avec les autres régions s'est creusé depuis 1990

En 2014, le PIB par habitant est de 53 900 euros en Île-de-France. L'écart entre l'Île-de-France et les autres régions s'est creusé depuis 1990. Le PIB francilien est près de deux fois supérieur (+94 %) à la moyenne des régions de province (27 800 euros en 2014).

1. L'Île-de-France continue à tirer la croissance française vers le haut

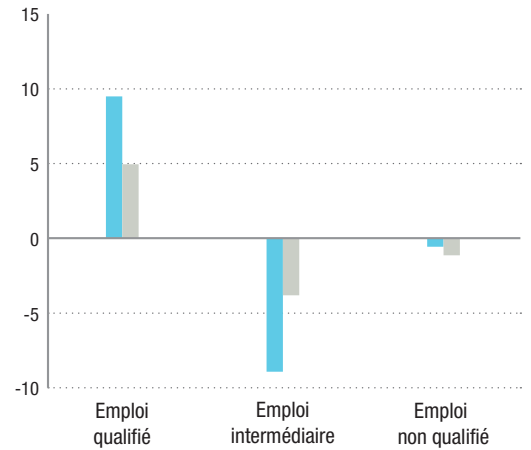
Taux de croissance annuel moyen (TCAM) du PIB par région (en %)



© IAU idF 2018
Sources : Insee, comptes régionaux base 2010, PIB en volume, IAU idF

2. La part de l'emploi francilien qualifié augmente deux fois plus qu'en province

Évolution de la part de chaque catégorie dans l'emploi total entre 1990 et 2014 (en points)



© IAU idF 2018
Sources : Insee, RP/exploitation complémentaire, IAU idF

Lecture

Graphique 1 : le PIB en volume francilien a crû de 2 % en moyenne chaque année entre 1990 et 2007, puis de 0,7 % entre 2008 et 2014.

Graphique 2 : entre 1990 et 2014, la part de l'emploi qualifié augmente de 9,5 points en Île-de-France, contre 4,9 points en province.

En 1990, il excédait la moyenne des autres régions de +74 %. L'écart s'est donc accru de 20 points (graphique ci-dessous).

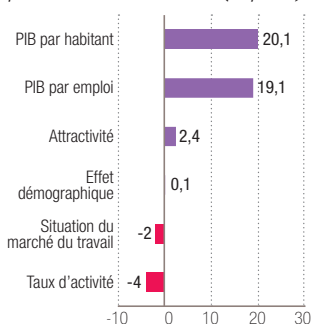
Autre indicateur de la particularité francilienne : l'écart s'est également creusé entre l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes, seconde région la plus riche, passant de +55 % en 1990 à +73 % en 2014. L'Occitanie, malgré une forte croissance, détient un PIB par habitant peu élevé avec 26 705 euros en 2014.

La récession de 2008-2009 a freiné la croissance, mais l'Île-de-France s'en sort mieux

Entre 1990 et 2007, le PIB francilien par habitant a augmenté de 3,2 % en moyenne chaque année, un rythme proche de celui de la province (+3,1 %). Après la récession économique de 2008-2009, la croissance est partout ralentie. Le PIB par habitant augmente de +0,9 % en moyenne annuelle en Île-de-France et de +0,5 % en province entre 2008 et 2014. Malgré cette décélération, la hausse est deux fois plus rapide en Île-de-France qu'en province.

Productivité : l'écart avec la province s'amplifie

Évolution de l'écart relatif Île-de-France/province entre 1990 et 2014 (en points)



© IAU idF 2018
Sources : Insee, RP, Estel et comptes régionaux base 2010, IAU idF

Lecture : entre 1990 et 2014, l'écart entre le PIB par habitant en Île-de-France et en province s'est accru de 20,1 points.

UNE RÉGION ATTRACTIVE POUR L'EMPLOI

Avec 6,2 millions d'emplois, l'Île-de-France totalise près du quart de l'emploi métropolitain. La taille et la structure du marché du travail francilien, une forte présence de population diplômée conduisent à une meilleure employabilité. En 2014, 67 % des Franciliens en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, pour 64 % en province. De même le taux de chômage est moins élevé : 9,0 % fin 2014 au sens du Bureau international du travail (BIT), soit 1,1 point de moins qu'au niveau national. Les Franciliens sont également plus actifs qu'en province, même si les taux d'activité (population active rapportée à population en âge de travailler) tendent à se rapprocher. En 2014, ils sont respectivement de 76 % et 73 %.

Le marché du travail francilien rayonne également au-delà de ses frontières. L'Île-de-France compte davantage d'emplois sur son territoire que de population active occupée résidente. Le rapport est de 107 % en 2014 contre 98 % en moyenne pour la province. Il s'agit de la seule région de France qui présente une telle attractivité en matière d'emploi : 350 000 résidents hors Île-de-France y travaillent.

L'Île-de-France est par ailleurs attractive pour les jeunes qui s'y installent pour terminer leurs études et commencer leur trajectoire professionnelle. Les départs fréquents vers la province ou l'étranger à l'âge de la retraite contribuent également à la « jeunesse » de la population francilienne par rapport aux autres régions de France métropolitaine. En 2014, et c'était déjà le cas en 1990, la part de la population en âge de travailler est plus élevée en Île-de-France. Cette structure démographique de la région influence le niveau de PIB par habitant. Ceci étant, cet effet démographique ne joue qu'un très faible rôle dans l'accroissement de la productivité francilienne par rapport à la province.

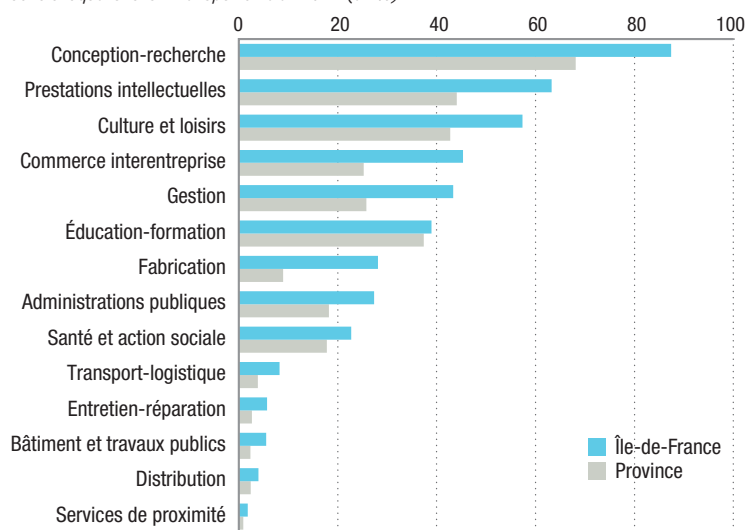
Une productivité élevée du travail

Le PIB par habitant et ses composantes permettent d'analyser les différentes caractéristiques des systèmes productifs régionaux. Les deux principales composantes considérées ici sont l'emploi par habitant et le PIB par emploi.

En Île-de-France, c'est le PIB par emploi (productivité apparente du travail) qui contribue le plus à la création de richesse et à sa hausse depuis 1990. L'Île-de-France bénéficie en effet du PIB par emploi le plus élevé des régions françaises. Il est de 105 500 € en 2014 contre 70 600 € en moyenne dans les autres régions. Il est supérieur de plus de 40 % à ceux de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (74 100 €) et d'Auvergne-Rhône-Alpes (73 800 €).

3. Dans la conception-recherche, les cadres occupent près de neuf emplois sur dix

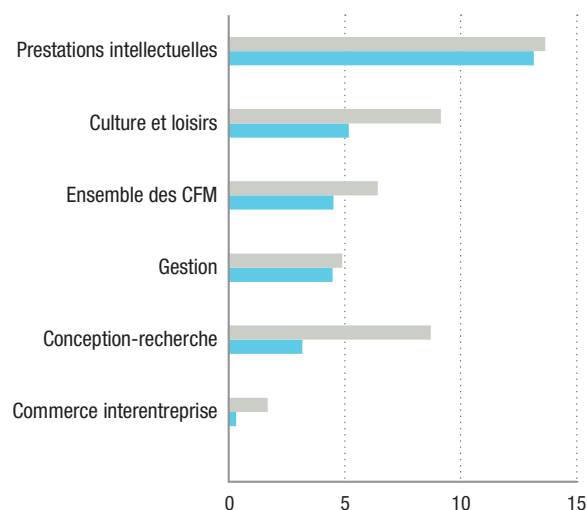
Part des cadres et chefs d'entreprise de plus de 10 salariés dans chaque fonction métropolitaine en 2014 (en %)



© IAU îdF 2018
Sources : Insee, RP/exploitation complémentaire, IAU îdF

4. Davantage de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) surtout dans les prestations intellectuelles

Taux annuel moyen d'évolution des cadres des fonctions métropolitaines par fonction entre 1990 et 2014 (en %)



© IAU îdF 2018
Sources : Insee, RP/exploitation complémentaire, IAU îdF

Depuis 1990, l'écart entre l'Île-de-France et la province s'est accru, et cela même si la Corse et l'Occitanie connaissent toutes deux les plus fortes croissances relatives du PIB par emploi.

Un tissu économique spécifique qui appelle la qualification

Deux raisons principales expliquent le haut niveau de la productivité de l'emploi dans la région. D'une part, l'Île-de-France bénéficie des particularités de son tissu productif. Les secteurs tertiaires à haute valeur ajoutée, comme les activités scientifiques et techniques, de l'information et de la communication, et les activités financières et d'assurance, sont plus présents qu'en province.

D'autre part, la région abrite une forte concentration de cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS). La part de ces emplois qualifiés, plus rémunérés et plus créateurs de richesse que les autres, est deux fois plus élevée en Île-de-France qu'en province. La présence des sièges de grandes entreprises et des hauts cadres de la fonction publique explique en partie cette forte proportion de CPIS dans la région.

LES EMPLOIS LES PLUS QUALIFIÉS PORTENT LA CROISSANCE

En Île-de-France, la part des salaires et traitements bruts ont un rôle plus important dans la formation du revenu disponible brut des ménages qu'en province : respectivement 75,7 % et 58,3 % en 2014. De plus, en Île-de-France, les cadres sont surreprésentés. Cette catégorie perçoit des salaires plus élevés que la moyenne des salariés. Ainsi, en Île-de-France, un cadre d'entreprise perçoit un salaire net horaire moyen de 29 euros, contre 17 euros pour l'ensemble des salariés.

Les évolutions structurelles de l'emploi francilien, qui vont vers une plus grande proportion d'emplois très qualifiés, alimentent donc la création de richesse. Entre 1990 et 2014, l'essentiel des créations d'emploi de la région sont des emplois qualifiés de CPIS. Ceux-ci ont enregistré une croissance annuelle moyenne de +4,7 % contre +0,9 % en moyenne pour l'emploi total.

En province, comme en Île-de-France, l'emploi qualifié progresse davantage que la moyenne des emplois (+5,8 % pour +1,3 % par an). Plusieurs régions ont une croissance de CPIS supérieure à celle de l'Île-de-France. Les Pays de la Loire, l'Occitanie et la Bretagne en particulier enregistrent une croissance de 7 % en moyenne par an. Les emplois intermédiaires quant à eux reculent très légèrement en Île-de-France, alors qu'ils augmentent un peu en province. Les emplois non qualifiés progressent faiblement et moins en Île-de-France qu'en province.

Conclusion : en Île-de-France, la croissance de l'emploi se concentre davantage sur l'emploi le plus qualifié, lequel est deux fois plus présent qu'en province, respectivement 29,5 % et 14,2 % de l'emploi total. L'écart s'est accentué entre 1990 et 2014 passant de +10,8 points à +15,3 points (graphique 2).

Les fonctions à haute valeur ajoutée se développent fortement

En 2014, 70,7 % de la valeur ajoutée créée en Île-de-France provient du tertiaire marchand. Les prestations intellectuelles considérées comme des activités à haute valeur ajoutée se sont développées à un rythme soutenu (croissance de +8,1 % en moyenne par an, entre 1990 et 2014). Leur part dans l'emploi régional a pratiquement doublé, passant de 3,4 % en 1990 à 6,5 % en 2014. Les cadres des prestations intellectuelles affichent un taux record de 13,2 % de croissance annuelle moyenne.

Lecture

Graphique 3 : en 2014, 87 % des emplois de la fonction conception-recherche en Île-de-France sont des cadres ou chefs d'entreprise de plus de 10 salariés.

Graphique 4 : entre 1990 et 2014, au sein des prestations intellectuelles, le nombre de cadres a augmenté de 13,2 % en moyenne par an en Île-de-France.

Plus généralement, les fonctions métropolitaines les plus qualifiées : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprise, gestion, culture et loisirs, ont vu leurs effectifs augmenter, à un rythme presque deux fois supérieur à celui de l'emploi total : respectivement +1,7 % et +0,9 % en moyenne par an. En deuxième position, la fonction culture et loisirs enregistre une croissance de +5,5 % en moyenne annuelle. Les fonctions métropolitaines renforcent leur présence dans l'économie francilienne, passant de 35 % des emplois totaux en 1990 à 39 % en 2014, une part largement au-dessus de la moyenne des autres régions (23 %) où la croissance est cependant plus rapide (+3,3 % en moyenne annuelle).

Trois fonctions, non métropolitaines, orientées vers les besoins de la population, enregistrent aussi des rythmes de croissance notables en Île-de-France : la santé et l'action sociale (+3,8 %), les services de proximité (+2,9 %) et l'éducation-formation (2,1 %). À l'inverse, la fonction de fabrication enregistre une diminution annuelle de 2,5 %.

La part des emplois qualifiés est plus élevée en Île-de-France qu'en province, quelle que soit la fonction métropolitaine considérée, et elle a progressé pour chaque fonction entre 1990 et 2014. L'écart est principalement marqué pour la fonction de fabrication, qui compte trois fois plus de cadres en Île-de-France qu'en province (28 % contre 9 %), illustrant par là même les spécificités de l'industrie francilienne, orientée vers la conception et la gestion (graphique 3).

Les trois quarts des emplois supplémentaires sont des cadres des fonctions métropolitaines

En 2014, 1 190 000 cadres travaillent dans les fonctions métropolitaines (CFM), à des postes considérés comme « stratégiques » pour l'économie. La région concentre 44 % des effectifs nationaux de CFM, le double de son poids dans l'emploi total. Les CFM représentent 75 % des créations nettes d'emploi entre 1990 et 2014 en Île-de-France, contre 24 % en province. La part des CFM dans l'emploi régional est passée de 14,4 % de l'emploi régional en 1990 à 20,9 % en 2014. En province, cette part est près de trois fois moins élevée. En revanche, la croissance est proportionnellement plus élevée en province, notamment dans la fonction de conception-recherche (graphique 4). ■

Pascale Leroi, économiste
sous la responsabilité de Vincent Gollain, directeur du département économie
 Mickaël Le Priol, Centre régional d'observation du commerce,
 de l'industrie et des services (Crocis) de la CCI Paris Île-de-France
 Emmanuel Thioux, Insee Île-de-France

SOURCES ET DÉFINITIONS

- **Analyse fonctionnelle des emplois** : regroupement de métiers en 15 fonctions (source Insee).
- **Attractivité** : si le taux global d'emploi régional est supérieur à 1, cela signifie qu'il y a plus de personnes venant d'autres régions qui travaillent dans la région que l'inverse.
- **Effet démographique** : il rapporte la population en âge de travailler de la région (15-64 ans) à son nombre d'habitants. Si la population locale est très jeune, ou si elle est vieillissante, le ratio est faible.
- **Emploi (au lieu de travail)** : Insee, recensements de la population de 1990, 2009 et 2014.
- **Fonctions métropolitaines** : conception-recherche, prestations intellectuelles, gestion, culture et loisirs, commerce interentreprise.
- **Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)** :
 - **Emplois qualifiés** : essentiellement les cadres et professions intellectuelles supérieures (CS3), les chefs d'entreprise de plus de dix salariés (CS23), 2,3 % de l'emploi.
 - **Emplois non qualifiés** : ouvriers et employés non qualifiés.
 - **Emplois intermédiaires** : artisans, commerçants, etc. (CS2) ; professions intermédiaires (CS4), employés qualifiés et ouvriers qualifiés (CS62, CS63, CS64 et CS65).
- **Produit intérieur brut (PIB) régional** : somme des valeurs ajoutées brutes nouvellement créées une année donnée par les unités de production résidentes dans la région. Les évolutions sont mesurées en volume.
- **Produit intérieur brut (PIB) par habitant régional** : PIB de la région rapporté à la population résidant dans la région. Le PIB par emploi et l'emploi par habitant (taux global d'emploi) peuvent éclairer les différences régionales de PIB par habitant.
- **Situation du marché du travail** : il rapporte la population en emploi (active occupée) à la population active de la région. Plus le taux d'emploi est élevé, meilleure est la situation du marché du travail local.
- **Taux d'activité** : il rapporte le nombre d'actifs de la région (actifs occupés et chômeurs) à l'ensemble de la population en âge de travailler (personnes âgées de 15 à 64 ans).

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

RÉDACTION EN CHEF

Isabelle Barazza

MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

INFOGRAPHIE

Noémie Le Grand

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Claire Galopin, Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

sandrine.kocki@iau-idf.fr

IAU île-de-France

15, rue Falguière
 75740 Paris Cedex 15
 01 77 49 77 49

ISSN 1967-2144
 ISSN ressource en ligne
 2267-4071



www.iau-idf.fr



RESSOURCES

- Brière Luc, Clément Élise « Croissance dans les régions : davantage de disparités depuis la crise », *Insee Première*, n° 1 501, juin 2014.
- Leroi Pascale (coord.), *Les trajectoires de l'économie francilienne. Constats et enjeux*, IAU idF, mars 2016.
- Le Priol Mickaël, Rageau François, Aussillous Charlotte, Godonou Cyrille, Pottier Philippe, « La croissance francilienne tirée par le tertiaire, mais peu riche en emplois », *Enjeux Île-de-France*, n° 137, Crocis, mai 2011.
- Thioux Emmanuel, « En trente ans, un essor considérable des emplois les plus qualifiés en Île-de-France », *Insee Analyses Île-de-France*, n° 72, novembre 2017.

Sur le site de l'IAU idF

Rubrique Économie : analyses, débats, rencontres, études et publications, cartes interactives.



INSTITUT
 D'AMÉNAGEMENT
 ET D'URBANISME

